

Présentation de l'analyse synthétique de l'AERES pour les L générales
(Bureau des Enseignements)

L'analyse synthétique sur notre offre de formation Licence est présentée en 4 points conformément aux objectifs fixés par l'AERES dans le guide de l'évaluation des licences :

1. PILOTAGE DES LICENCES Avis assorti de l'appréciation B
(A : pilotage fort et partagé ; B : cadre existant inégalement mis en œuvre ; C pilotage faible)

- Il est fait état de 2 équipes de formation qui auraient travaillé indépendamment dans le cadre d'une architecture commune pour toutes les licences.
Remarques : on pourrait reprendre le cadrage de la présidence pour ce pilotage : licence professionnelle, pluridisciplinarité, création de modules pré professionnalisations, suivi de l'insertion professionnelle. (cf lettre du Président en date du 25 Septembre 2007)
- Concernant les mentions, le rapport indique des écarts entre ce cadrage et son application dans les maquettes.
- D'autre part, il semblerait que le pilotage des formations est inégal
- Il est souligné la généralisation d'un dispositif d'orientation active et du suivi pédagogique individualisée et la mise en place de modules pré professionnalisants.
- Il remarque l'effort d'harmonisation des MCC.

Les points forts repèrent la volonté d'organisation du pilotage en 2 secteurs :

- Sciences, Technologies, Santé
- Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

alors que l'offre est structurée en 4 domaines :

- Sciences, Technologies, Santé –STS)
- Arts, Lettres, Langues (ALL)
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Droit, Economie, Gestion (DEG)

et l'harmonisation des MCC.

Les points faibles soulignent :

- une hétérogénéité dans le pilotage des mentions
- un manque de renseignements sur le taux de réussite en 3 ans et l'abandon en L1.

Les recommandations :

- veiller à l'efficacité du pilotage au niveau des mentions

- se donner les moyens de renseigner le taux d'abandon en L1, les taux de réussite, la connaissance de la population étudiante, l'insertion des diplômés
- exploiter l'observatoire de la vie étudiante (OVE)
Remarque : l'ove vient de mettre en ligne un rapport sur l'évaluation des conditions de formation.

2. LES OBJECTIFS ET MOYENS DE REUSSITE EN LICENCE Avis B

(A : pilotage fort et partage ; B cadre existant inégalement mis en œuvre, ou cadre faible avec des initiatives locales positives ; c : pilotage faible et/ou peu de réalisations)

- Le rapport souligne l'inégalité de mise en œuvre des dispositifs de soutien, d'information, d'orientation, de professionnalisation, de suivi dans les mentions sans qu'il y ait de corrélation forte avec le domaine.
- Les UE transversales en langue, en informatique et le C2i sont soulignées comme prises en charge par l'établissement. L'accent est mis sur les enseignements de mise à niveau dans de nombreuses mentions.
- Le rapport souligne, sur ce point, la volonté de Paris 7 mais une traduction très divergente d'une mention à l'autre.

Les recommandations portent sur un effort d'harmonisation de l'application de l'ensemble des dispositifs annoncés.

3. LES DOMAINES DE FORMATION en Licence : périmètres et ressources : Avis A **(A : périmètre adapté environnement et ressources ; B : périmètre plutôt adapté, mais avec certaines difficultés observées ; C : périmètre à mieux définir car difficultés réelles)**

- Sciences, Technologie, Santé :

Un doute est émis sur l'opportunité :

- de la transformation d'un parcours « Mathématiques Informatique » en mention avec un flux faible.
 - du maintien de 6 parcours dans la mention MASS ne concernant que 30 étudiants en L3.
- pas de remarques majeures dans les autres domaines, consulter cependant le document dans le détail.

Le point faible porte sur l'offre de licences professionnelles qui en dépit des créations annoncées resterait déséquilibré tant entre les 4 domaines que par rapport au flux d'étudiants.

4. LA QUALITE DU DIPLOME DE LICENCE : un diplôme qualifiant pour l'insertion professionnelle et pour la poursuite d'études Avis B **(A : pilotage de l'évaluation des enseignements et des étudiants au niveau de l'établissement ; B : dispositifs d'évaluation des enseignements et des**

étudiants existent, mais à améliorer, ou un des 2 dispositifs existe, mais l'autre est à mettre en place ; C : pilotage à réaliser).

Il est à noter

- les remarques sur un ancrage disciplinaire fort
- la critique d'une hétérogénéité des mentions et les recommandations de se doter des moyens d'une évaluation au niveau de l'établissement et d'un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés.

LA SYNTHÈSE DU RAPPORT présente l'offre de formation licence de Paris 7 comme « claire, lisible et de grande qualité dans sa dimension disciplinaire », et recommande un pilotage plus affirmé dans les mentions.

L'évaluation des mentions indique :

- 13 classements en A
- 5 classements en B
- 1 classement en C

Nous avons programmé avec Jean Louis Colin et le BE une réunion de tous les partenaires concernés ce vendredi 12 septembre 2008 pour synthétiser les réponses des composantes via les équipes de formation. L'ensemble des réponses concernant chaque mention de licence sera soumis au président. Des réponses à l'analyse synthétique devront également être préparées.